Conditions de la vente.

- Frais de vente : Vente Volontaire : 20% TTC ventes judiciaires 14,4 % TTC
- Règlement : Le paiement devra être effectué immédiatement après la vente :
- en espèces (euros) jusqu'à 1 000 € pour les ressortissants français ou jusqu'à 15 000 € pour les ressortissants étrangers
- par chèque bancaire (en euros) à l'ordre de Sarl ODENT, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité et de deux pièces d'identité pour tout règlement supérieur à 750 €.
- par carte bancaire (Visa, Mastercard)
- par virement bancaire en euros à l'ordre de Sarl ODENT

Le commissaire-priseur pourra différer la livraison en cas de paiement par chèque bancaire les lots ne seront remis qu'après encaissement de l'intégralité du prix global.

- Les achats pour les acheteurs étrangers devront impérativement être réglés par virement swift
- Garanties : Les indications portées au catalogue ou à la liste de vente sont données à titre indicatif. L'absence de précision quant à l'état des objets n'implique pas que ceux-ci soient exempts de restauration d'usage et de petits accidents. Une exposition préalable permet de se rendre compte de l'état des biens mis en vente. Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée; ces conditions s'appliquent aux acheteurs venus ou non à l'exposition.
- Sauf indication expresse contraire pour quelques-uns, les ouvrages présentés sont vendus tels non collationnés. L'exposition permettant l'examen des livres mis en vente, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.
- Ordres d'achat : Le commissaire-priseur et ses assistants se chargent d'exécuter au mieux les ordres d'achat écrits qui leur sont confiés avant la vente.
- Enchères téléphoniques : Les enchères par téléphone sont acceptées uniquement pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 200 euros. La demande d'enchère par téléphone vaut ordre d'achat à l'estimation basse du lot.

La demande écrite accompagnée d'un chèque ou de références bancaire devra être faite au plus tard la veille de la vente. Ils auront vu au préalable l'objet ou auront pris contact avec le commissaire-priseur ses assistants afin d'obtenir tous les renseignements concernant l'objet qu'ils désirent acquérir.

• L'expérience montrant qu'à de nombreuses reprises les communications téléphoniques ne sont pas toujours possibles lors du passage des lots, le commissaire-priseur décline toute responsabilité de ce fait.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur lors de la vente, le lot sera remis en vente immédiatement.

• Merci de vérifier après envoi que votre ordre d'achat a été dûment enregistré.

• Emballage et Envois :

Les lots 1 à 60 vendus en cartons ne seront pas envoyés.

Merci de nous communiquer vos intentions concernant le transport ou le gardiennage de vos biens dès votre achat. Le transport, l'emballage et le gardiennage des biens après la vente sont à la charge de l'acheteur.

La plupart des Sociétés de transport FEDEX, UPS, La Poste…n'assurent pas elles-mêmes l'emballage des objets transportés, des frais incompressibles de 20 € HT par lot emballé pour les petits objets et 50 € HT pour les grands objets seront facturés.

Les colis de plus de 5 kg devront être expédiés OBLIGATOIREMENT par l'intermédiaire d'une société de transport et pris en charge à l'hôtel des ventes.

La Sarl ODENT décline toute responsabilité une fois l'adjudication prononcée, notamment en cas de dommage lors du transport, et peut refuser d'expédier des objets trop fragiles. Les objets non fragiles pourront être expédiés par colis postal au frais de l'acquéreur.